



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2023

Date de la convocation : 25 août 2023

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 11

Conseillers votants : 11

Etaient présents : Francis BOIZUMAULT, Christian PERTUS, Francine CHENU, Sandrine MARTIN, Frédéric BOISSINOT, Jean-Marc THUAU, Alain GUESDON, Sonia BLIECK, Jean Pierre SEGUIN, Caroline GERVIER, Laurence BERNARD

Etaient absents : Néant

Etai(ent) excusé(s) avec pouvoirs : Néant

A été nommée Secrétaire de séance : Laurence BERNARD

L'An deux mil vingt-trois et le trente et un Août à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de ANNEPONT, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis BOIZUMAULT.

Ordre du jour :

- **Délibération sur la révision annuelle des loyers des logements communaux**
- **Définition du projet d'aménagement du pourtour de la salle polyvalente**
- **Entretien du terrain autour des bâtiments 2 Domaine du Moulin**
- **Questions diverses**

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 Juin 2023

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et soumet à approbation le procès-verbal de la séance du 29 Juin 2023.

Après lecture, il n'y a pas eu d'observations. Ce dernier est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Délibération D2023083101 : Révision annuelle des loyers des logements communaux

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil : 11

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

DATE DE CONVOCATION :

25/08/2023

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le trente-et-un août à 20 H 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOIZUMAULT Francis, Maire.

PRESENTS : M. BOIZUMAULT Francis, M. PERTUS Christian, Mme CHENU Francine, Mme MARTIN Sandrine, M. BOISSINOT Frédéric, M. THUAU Jean-Marc, M. GUESDON Alain, Mme BLIECK Sonia, M. SEGUIN Jean-Pierre, Mme GERVIER Caroline, Mme BERNARD Laurence

ABSENTS : Néant

Madame BERNARD Laurence a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la décision de réviser tous les ans le loyer des logements communaux concernés par l'indice de référence des loyers du 2d trimestre.

Au deuxième trimestre 2022 la valeur de l'IRL était de 135,84. A ce jour, la valeur de l'IRL du 2ème trimestre 2023 est de 140,59. L'augmentation ne peut excéder 3,5%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer une augmentation de 1,5% et de fixer les loyers des logements communaux comme suit :

A compter du 1^{er} septembre 2023 :

- ✓ 661,00 € pour le logement situé 2 bis Domaine du Moulin
- ✓ 482,00 € pour le logement situé 4 Impasse des Mottes

A compter du 1^{er} décembre 2023 :

- ✓ 441,00 € pour le logement situé 2 Domaine du Moulin

Définition du projet d'aménagement du pourtour de la salle polyvalente

➤ Partie enherbée

La surface concernée est d'environ 350 m2 situés devant la salle polyvalente et de 80 m2 derrière la salle. Après discussion, le conseil municipal propose :

- ✓ Une mise en place de « nids d'abeilles » avec de l'herbe à l'intérieur des alvéoles sur toutes les surfaces concernées.
- ✓ La plantation d'un arbre a été évoquée

➤ Aménagement parcelle 147 (devant le four)

Travailler le sol en surface, semis d'un gazon dense et stabilisation de la bordure par un habillage de talus (« Mini-Taludecor »)

➤ Accès voitures (voirie)

- ✓ Installation de grilles pour l'évacuation des eaux pluviales avec plus ou moins une inclinaison du revêtement pour drainer l'eau sur la montée à la salle polyvalente.
- ✓ Reprofiler la voie dans sa partie la plus en pente afin d'adoucir la montée et de permettre un écoulement de l'eau naturellement.
- ✓ Le bitume est le revêtement qui semble le plus cohérent à l'ensemble du conseil municipal, sa couleur sera choisie en fonction des devis.

Monsieur le Maire est autorisé à engager toutes les démarches nécessaires.

Entretien du terrain autour des bâtiments 2 Domaine du Moulin

- ✓ Le conseil municipal souhaite que les alentours des bâtiments 2 Domaine du Moulin soient nettoyés.
- ✓ Il est proposé qu'un premier nettoyage concernant les derrières des bâtiments ainsi que les berges du cours d'eau soient réalisés par nos propres moyens puis par une entreprise afin du déblaiement des gros déchets.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour cette démarche.

Questions diverses

- Arrachage et remplacement de la haie située le long du parking situé le long de la départementale.
- Un groupe d'élus se réunit rapidement, afin de faire des propositions pour l'installation de jeux et d'un parcours de santé.

La séance est levée à 22h30

**Le Maire,
Monsieur Francis BOIZUMAULT**



**La secrétaire de séance,
Madame Laurence BERNARD**

